



Ramassage des encombrants

lundi 27 mars 2023

L'association Court-circuit, missionnée par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, passera le **lundi 27 mars 2023** à partir de 8h pour collecter les encombrants sur la commune de Saint Marc à Frongier. **Merci de vous inscrire auprès de la mairie au plus tard le vendredi 17 mars** (05 55 66 18 87 seuls les foyers inscrits seront collectés). La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi.

Nous collectons



les objets encombrants : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...



les petits appareils électriques : radios, jouets à pile, mixeurs, ...



les objets divers : vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager, ...



les matières premières: petites ferrailles, bois...

les déchets ménagers spéciaux (toxiques): huile de vidange (en bidon de de 5 L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.



Nous ne collectons pas



Les grosses ferrailles: voir avec un ferrailleur

machines agricoles, voitures



les ordures ménagères containers marrons ou gris

les emballages destinés à la collecte sélective sacs jaunes ou colonnes à verre



les déchets verts compost ou déchetterie)

les pneumatiques s'adresser à la déchetterie du Thym

le fibro-ciment (= amiante) s'adresser à un organisme spécialisé

les gravats remblai ou déchetterie



les vêtements Petites Mains ou conteneurs à vêtements

bouteilles de gaz voir avec un revendeur

Ramassage des encombrants

Fiche d'inscription

Lieu-dit/Quartier :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Afin de faciliter la collecte,

■ les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. encadrés ci-dessous) dans des sacs poubelle ou cartons

■ veuillez cocher ou indiquer la quantité d'objets à collecter dans chaque case

Les objets encombrants :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> frigos | <input type="checkbox"/> matelas |
| <input type="checkbox"/> machines à laver | <input type="checkbox"/> fenêtres |
| <input type="checkbox"/> meubles | <input type="checkbox"/> |

Les petits appareils électriques

- | | |
|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> cafetières | <input type="checkbox"/> piles |
| <input type="checkbox"/> mixeurs | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> objets à piles | |

Les déchets ménagers spéciaux :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> huiles |
| <input type="checkbox"/> peintures |
| <input type="checkbox"/> solvants |
| <input type="checkbox"/> phytosanitaires |
| <input type="checkbox"/> |

Les objets divers :

- | |
|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> livres |
| <input type="checkbox"/> vaisselle |
| <input type="checkbox"/> jouets |
| <input type="checkbox"/> |

Les petites ferrailles

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> vieux outils |
| <input type="checkbox"/> quincaillerie |
| <input type="checkbox"/> |

Autres objets:

Les objets à collecter sont à déposer devant votre domicile, dans la limité de 3m³ par foyer. **Nous ne ramasserons pas les "tas de village".**

Attention! La collecte s'effectue à la main et au diable.

Nous ne collectons pas les grosses ferrailles. Les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. liste ci-dessus) dans des sacs poubelle ou des cartons, **en particulier les déchets toxiques (appareils électriques, piles,...) et les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) doivent être conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement.**

Les cartons vides doivent être aplatis.

Merci pour votre collaboration !